



**PREFECTURE
DE L'ESSONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°91-2024-113

PUBLIÉ LE 24 MAI 2024

Sommaire

PREFECTURE DE L'ESSONNE / DIRECTION DU CABINET DE LA SECURITE INTERIEURE ET DE LA PROTECTION CIVILE

91-2024-05-24-00001 - ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N ° 2024-PREF-DCSIPC-BRECI-499 du 24 mai 2024 portant attribution de la Médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers, Promotion de la Journée nationale des sapeurs-pompiers 2024 (3 pages)

Page 3

PREFECTURE DE L'ESSONNE

91-2024-05-24-00001

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N °

2024-PREF-DCSIPC-BRECI- 499 du 24 mai 2024
portant attribution de la Médaille d'Honneur
des Sapeurs-Pompiers, Promotion de la Journée
nationale des sapeurs-pompiers 2024



**PRÉFET
DE L'ESSONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction du Cabinet
Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle**

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL
N ° 2024-PREF-DCSIPC-BRECI- 499 du 24 mai 2024
portant attribution de la Médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers
Promotion de la Journée nationale des sapeurs-pompiers 2024**

LA PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

VU le décret n° 62-1073 du 11 septembre 1962 fixant les conditions d'attribution de la Médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers et notamment les articles 2 et 3 ;

VU le décret n° 68-1055 du 29 novembre 1968 portant mesure de déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée ;

VU le décret n° 80-209 du 10 mars 1980 modifiant divers articles de la partie réglementaire du Code des Communes relatifs aux sapeurs-pompiers communaux et notamment l'article 2 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 20 septembre 2023 portant nomination de M. Franck LEON, administrateur de l'État du deuxième grade, Sous-Préfet, en qualité de Directeur du cabinet du Préfet de l'Essonne ;

VU le décret du 7 février 2024 portant nomination de Mme Frédérique CAMILLERI en qualité de préfète de l'Essonne ;

VU la demande formulée par Monsieur Patrick VAILLI, Contrôleur général, en qualité de Directeur départemental du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Essonne ;

SUR PROPOSITION du Directeur de Cabinet ;

ARRÊTE

Article 1 : La Médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers est décernée aux Sapeurs-Pompiers dont les noms suivent :

MÉDAILLE BRONZE

Sapeurs-pompiers professionnels

- **CAPITAINE MENETRIER JEAN-BAPTISTE PC GRPT EST 15096**
- **CAPITAINE LE PAGE GUILLAUME CIS ORSAY-LES-ULIS 14512**
- **SERGENT VERDOT JULIEN CIS GIF-SUR-YVETTE 14792**

- SERGENT POULAIN GAETAN CIS MASSY-IGNY 14401
- SERGENT SIMON FLORE CIS MASSY-IGNY 14433

Sapeurs-pompiers volontaires

- SERGENT RAOULT DAMIEN CIS MENNECY 6181
- SERGENT-CHEF LAURENT DAMIEN CIS GIF-SUR-YVETTE 6679
- SERGENT DE OLIVEIRA MELVIN CIS TIGERY 6726
- SERGENT ANNE LUDOVIC CIS BOUTIGNY-SUR-ESSONNE 2765
- CAPORAL-CHEF PELLETIER MICKAEL CIS MAISSE 6076
- SAPEURE FERGANT ANGELIQUE CIS VERT-LE-GRAND 6628

MÉDAILLE ARGENT

Sapeurs-pompiers professionnels

- LIEUTENANT DE 2EME CLASSE GRIERE MATTHIEU GFO 14528
- ADJUDANT-CHEF REA LUDOVIC CIS MASSY-IGNY 13625
- SERGENT-CHEF MOURIES FRANCOIS PC GRPT EST 14094

Sapeurs-pompiers volontaires

- CAPITAINE VANDEVOORDE MICHAEL CIS MENNECY 6191
- LIEUTENANT ROSE SEBASTIEN PC GRPT SUD 6690
- ADJUDANT-CHEF RAMBOUR SYLVAIN CIS SAINT-CHERON 4845
- ADJUDANT-CHEF LOCHE CLEMENT CIS BALLANCOURT 4996
- ADJUDANTE GUIHAIRE JULIE CIS SACLAS 7130
- ADJUDANT FER THOMAS CIS MENNECY 4876
- SERGENT-CHEF METAYER ERICK CIS VAL D'ECOLE 5236
- SERGENT-CHEF DAUBRESSE PASCAL CIS ANGERVILLE 5217
- SERGENT FAUCONNIER BAPTISTE CIS ETRECHY 4810

MÉDAILLE OR

Sapeurs-pompiers professionnels

- LIEUTENANT 1ERE CLASSE MITEAU CLAUDE CIS LONGJUMEAU 12215
- ADJUDANT-CHEF FLEURY FREDERIC PC GRPT CENTRE 12036
- ADJUDANT-CHEF DUSSOLLE SEBASTIEN CIS LONGJUMEAU 12908
- ADJUDANT-CHEF CHEVALLIER FRANCK PC GRPT NORD 12093
- SERGENT-CHEF SAINSARD EMMANUEL CIS ETAMPES 13323

Sapeurs-pompiers volontaires

- ADJUDANT-CHEF FRENOT GREGORY CIS ETAMPES 4748

MÉDAILLE GRAND OR

Sapeurs-pompiers professionnels

- LIEUTENANT COLONEL AUDUREAU GUY-DANIEL GRPT FORMATION 11805
- CAPITAINE ARAGON STEPHANE GRPT OPERATIONS 11779
- ADJUDANT-CHEF OUDOT XAVIER CIS DRAVEIL/VIGNEUX 11800
- ADJUDANT-CHEF KRAEMER PASCAL CIS GIF-SUR-YVETTE 12212

Sapeurs-pompiers volontaires

- MEDECIN-COLONEL LEVEQUE ALAIN GRPT SSSM 707
- CAPITAINE BREUGNOT JEAN-YVES PC GRPT CENTRE 679
- LIEUTENANT BERNELIN THIERRY CIS BALLANCOURT 5201
- SERGENT-CHEF VIOLET PASCAL CIS MILLY-LA-FORET 1327
- SERGENT-CHEF QUEQUET THIERRY CIS BIEVRES 1089
- SERGENT-CHEF BONICHON ALAIN CIS PUISELET-LE-MARAIS 744

Article 2 : Le Directeur de Cabinet, et le Directeur Départemental du Service d'Incendie et de Secours sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

La Préfète,



Frédérique CAMILLERI